



Clara Terrien
HEC Paris
22 ans

La voiture : le nouveau transport en commun du XXI^e siècle ?

Au 1er janvier 2012, le parc automobile en circulation en France était estimé par le CCFAⁱ à un peu plus de 38 millions de véhicules, soit une hausse de 0,9 % par rapport au 1er janvier 2011, contre plus de 2% entre les années 1998 et 2002 (1). Certains concluent de cette tendance « la fin du règne du véhicule privé » (2). La voiture, autrefois symbole de liberté et de réussite sociale, aujourd'hui accusée d'être à l'origine de la saturation de l'espace public et de la pollution environnementale, apparaît dorénavant comme un mode de transport bon pour la casse. Pourtant, les nouveaux services de mobilité comme l'autopartage et le covoiturage réinventent l'usage traditionnel de la voiture dans les zones urbaines. De même, les innovations présentées cette année au CES 2013ⁱⁱ laissent penser que dans les années à venir les voitures seront, non pas délaissées, mais plutôt connectées (3). Au lieu d'annoncer la mort du véhicule privé, ne faudrait-il pas plutôt voir dans les nouveaux services de mobilité un moyen de réconcilier la voiture avec la mobilité collective ? Les transports en commun étant définis comme le transport de plusieurs personnes, ensemble et sur un même trajet, ces nouveaux services ne feront-ils pas de la voiture le nouveau transport en commun du XXI^e siècle ?

Un double défi pour les villes d'aujourd'hui

En juillet 2012, TomTom décernait à Paris la 5^{ème} place du palmarès des villes européennes les plus encombrées, avec un taux de congestion de 32 % en moyenne (4). L'espace est donc saturé d'automobiles, et si nous ne repensons pas nos façons de nous déplacer, il semble difficile d'imaginer le futur de nos transports urbains, à moins d'opter pour des voitures volantes (5). Quand les villes réfléchissent à des solutions pour réduire leur impact environnemental, les voitures sont les premières visées. En 2008, les véhicules particuliers étaient en effet responsables de plus de la moitié de la pollution par

transport routier (6), principal émetteur de polluants atmosphériques (7). Les villes doivent donc faire face aujourd'hui à un double défi : réduire les embouteillages et la pollution atmosphérique, la réduction de l'encombrement routier ayant un effet direct sur la réduction de la pollution. Pour répondre à ce double objectif, une solution consiste à interdire les voitures via des plans anti-voitures (8). D'autres solutions existent, qui consistent à convaincre les urbains d'utiliser leur voiture autrement, et plus intelligemment.

La voiture au service de la mobilité collective ...

Si l'offre de véhicules hybrides et électriques se développe, ces solutions ne sont pas suffisantes et satisfaisantes. Leur impact environnemental est certes positif, mais elles ne permettent pas d'alléger le trafic routier. Si l'espace urbain est saturé d'automobiles, les voitures sont sous utilisées, à la fois en capacité et en durée. En effet, le taux d'occupation moyen des véhicules privés est de 1,1 personne/véhicule pour des déplacements foyer-travail (9), ce qui signifie qu'un conducteur est en général seul dans sa voiture. De plus, une voiture individuelle est utilisée moins d'une heure par jour en moyenne (10). Les nouvelles mobilités tels l'autopartage ou le covoiturage cherchent ainsi à exploiter ces opportunités pour optimiser l'utilisation de la voiture en ville, et en font un service collectif. Si le covoiturage permet ainsi d'augmenter le nombre de passagers par voiture (11), l'autopartage permet quant à lui d'augmenter la durée d'utilisation des voitures au quotidien. Covoiturage et autopartage permettent donc de réduire le nombre de voitures en circulation, et de réduire la pollution par transport routier.

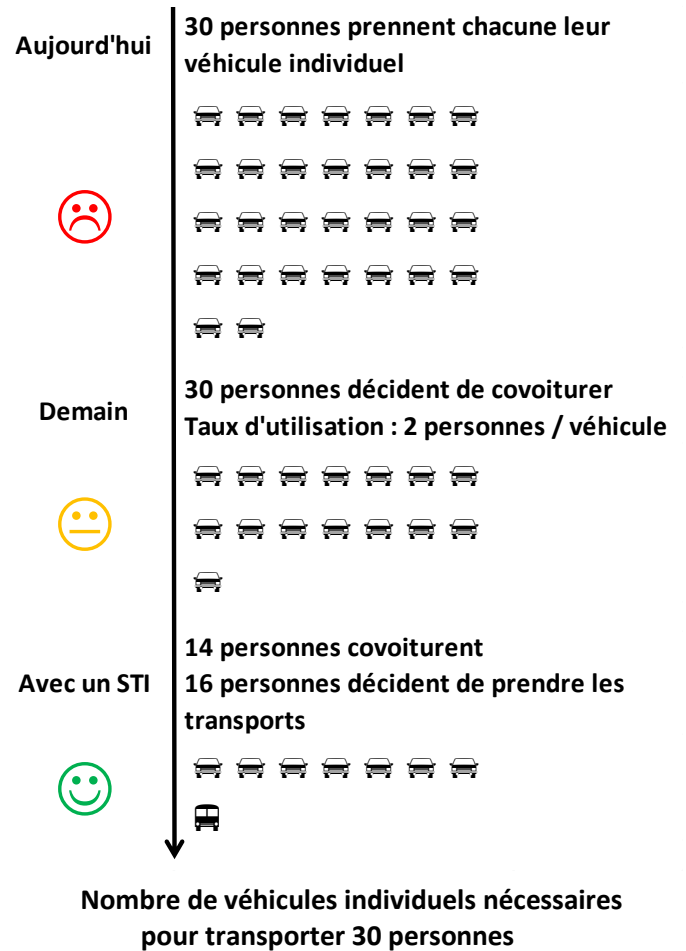
... Dans le cadre des systèmes de transport intelligents

Ces nouveaux services de mobilité seront une vraie alternative au véhicule particulier tel qu'il est utilisé aujourd'hui lorsque tous les moyens de se déplacer seront intégrés dans un même système de transport

intelligentⁱⁱⁱ. Telle est l'ambition de Toyota avec le concept de Ha:mo (« harmonieuse mobilité ») en expérimentation à Toyota City jusqu'en février 2015 : trouver des synergies entre transports publics et véhicules électriques (12). Ce service comprend un système de radio-navigation (Ha:mo NAVI), qui couple intelligemment la voiture individuelle et les transports collectifs, et un service de partage urbain (Ha:mo RIDE), qui propose voitures électriques et vélos. Concrètement, l'application Ha:mo NAVI permet, à partir de son iPhone, de trouver l'itinéraire le plus satisfaisant en fonction de ses préférences, de l'état du trafic et de l'offre de transports disponibles. Les systèmes de transport intelligents, dans un contexte de libération des données de transport avec l'Open Data, permettront d'aller encore plus loin, et de mêler autopartage et covoiturage. Parce que les STI interconnectent tous les modes de transport et utilisent les informations disponibles sur les déplacements des voyageurs en temps réel, mon application iPhone du service Autolib' par exemple me permettra de savoir si d'autres personnes réalisent le même trajet que moi et à la même heure. Grâce au STI, je pourrai prendre des passagers sur ma route et ne plus être seul dans ma bluecar.

Quand le conducteur devient passager

« À l'avenir, les voitures seront de plus en plus connectées : vous retrouverez dans votre véhicule le même univers d'électronique grand public que chez vous » affirme Jacques Aschenbroich, directeur général de Valeo (13). Les services embarqués se multiplient pour permettre au conducteur d'envoyer des textos, de téléphoner ou de naviguer sur internet ... en toute légalité et sécurité, comme dans un train ou dans un bus. La voiture : le nouveau transport en commun du XXI^e siècle ?



SOURCES

- 1) <http://www.ccfa.fr/IMG/pdf/parcautofra1112.pdf>
- 2) http://www.lemonde.fr/idees/chronique/2010/06/06/la-mobilite-du-21eme-siecle-ou-la-fin-programmee-du-regne-de-la-voiture-individuelle_1368546_3232.html
- 3) <http://www.capital.fr/bourse/actualites/ces-la-maison-et-les-autos-connectees-a-l-honneur-800953>
- 4) <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2012/12/11/01016-20121211ARTFIG00628-11708364h-le-prix-des-bouchons-parisiens.php>
- 5) <http://www.laterredufutur.com/accueil/index.php/monde-futur/296-un-monde-de-voitures-futuristes.html>
- 6) http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Chiffres_transport-pdf.pdf
- 7) Le point sur les émissions de gaz à effet de serre des transports, IFP, 2009
- 8) http://www.liberation.fr/societe/2012/11/12/pollution-delanoe-degaine-un-nouveau-plan-anti-voitures_859874
- 9) http://www.certu.fr/fr/Mobilite_et_deplacements-n25/Enjeux_economiques_et_sociaux_de_l%E2%80%99organisation_des_deplacements-n45/Financement_des_transports-n695/IMG/pdf/pdf00101004.pdf
- 10) L'autopartage dans la sphère privée, Adetec, 2009
- 11) Caractérisation de services et usages du covoiturage en France : quels impacts sur l'environnement, quelles pistes d'amélioration ?, Adetec, 2009
- 12) http://www.toyota-global.com/innovation/intelligent_transport_systems/hamo/
- 13) <http://www.lefigaro.fr/automobile/2012/09/29/03001-20120929ARTFIG00001-la-voiture-connectee-devient-une-realite.php>

NOTES

ⁱ **CCFA** : le Comité des Constructeurs Français d'Automobiles est le syndicat professionnel des constructeurs d'automobiles en France.

ⁱⁱ **CES 2013** : Le CES, ou Consumer Electronics Show, est un salon consacré au monde de la haute technologie et aux différentes innovations dans le domaine. Au fil des ans, le CES est devenu le plus important des rassemblements de ce style comme le sont le Computex ou l'IFA. Cette année, le salon s'est déroulé du 8 au 11 janvier 2013 à Las Vegas.

ⁱⁱⁱ **Systèmes de transport intelligents (STI)** : désignent les applications des nouvelles technologies de l'information et de la communication au domaine des transports. On les dit "Intelligents" parce que leur développement repose sur des fonctions généralement associées à l'intelligence : capacités sensorielles, mémoire, communication, traitement de l'information et comportement adaptatif.